RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00094
Numéro SIREN : 440 474 005
Nom ou dénomination : AB7 HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2020 sous le numéro de dépôt A2020/005490

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

2393558

Dénomination : AB7 HOLDING
Adresse : chemin Des Monges 31450 Deyme -FRANCE-

n° de gestion : 2002B00094
n° d'identification : 440 474 005

n° de dépôt : A2020/005490
Date du dépôt : 20/03/2020

Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 27/06/2019

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE (Haute-Garonne)

2393558

Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse
Place de la Bourse BP 7016 - 31068 TOULOUSE Cedex 7
Tél : 05 61 11 02 00

AB7 HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 144 622,50 €
Siège social : 3 Chemin des Monges 31450 DEYME
RCS TOULOUSE 440 474 005

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
De l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2019

DEUXIEME Résolution – Affectation du résultat - Distribution de dividendes

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 698 437 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale rappelle qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société.

SEPTIEME Résolution – renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

L'Assemblée prenant acte de l'expiration des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire,
société Philippe CONTE – Frantz MIRAL pour une nouvelle durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Philippe CONTE, Commissaire aux Comptes suppléant.

HUITIEME Résolution - Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Monsieur René CHELLE